

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03647

Numéro SIREN : 808 697 189

Nom ou dénomination : 48 CANEBIERE SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2021 sous le numéro de dépôt 16148

48 CANEBIERE SERVICES
Société par actions simplifiée
Au capital de 6.125.000 euros
48 avenue de la Canebière – 13001 Marseille
808 697 189 RCS MARSEILLE

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Certifiés conformes à l'original par le Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' or 'S' shape with a horizontal line extending to the right.

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS 48 CANEBIERE SERVICES
141 AVENUE DU PRADO
13008 MARSEILLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	6 192 315 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	1 198 646 Euros
- Résultat net comptable,	(60 322) Euros

Fait à MONTPELLIER
Le 26/05/2021

Sébastien MICHEL
Expert-Comptable

SAS 48 CANEBIERE SERVICES

141 AVENUE DU PRADO

13008 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

CAPSUD EXPERTISE & AUDIT

120 AVENUE NINA SIMONE

IMMEUBLE FAHRENHEIT

34000 MONTPELLIER

04 67 59 29 85

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	128 395	17 647	110 748	123 653	12 905	10.44
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	53 297	13 794	39 503	47 005	7 502	15.96
	Autres immobilisations corporelles	535 843	93 111	442 732	498 356	55 624	11.16
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	101 000		101 000	101 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	75		75		75	
Total II		818 610	124 552	694 058	770 013	75 956	9.86
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	18 827		18 827	11 014	7 813	70.93
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	28 492		28 492	14 063	14 429	102.60
	Autres créances	4 979 118		4 979 118	4 757 060	222 058	4.67
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	467 206		467 206	89 579	377 627	421.56
	Charges constatées d'avance (3)	4 614		4 614	8 769	4 155	47.38
	Total III	5 498 257		5 498 257	4 880 485	617 772	12.66
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 316 867	124 552	6 192 315	5 650 498	541 816	9.59

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 125 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 125 000	6 125 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	922 893	649 090	273 804	42.18
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	60 322	273 804	213 482	77.97
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	5 141 784	5 202 107	60 322	1.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	22 090		22 090	
	Total III	22 090		22 090	
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	400 000		400 000	
	Concours bancaires courants	99		99	
	Emprunts et dettes financières diverses	45		45	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 291	276 679	7 388	2.67
	Dettes fiscales et sociales	152 643	83 314	69 329	83.21
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000	1 000		
	Autres dettes	205 362	87 399	117 964	134.97
	Produits constatés d'avance (I)				
Comptes de Régularisation	Total IV	1 028 440	448 392	580 049	129.36
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 192 315	5 650 498	541 816	9.59

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 198 646		1 198 646	891 017		307 629	34.53
Chiffre d'affaires NET	1 198 646		1 198 646	891 017		307 629	34.53
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			47 656			47 656	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			66 196			66 196	
Autres produits			16 114	8		16 106	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 328 612	891 025		437 586	49.11
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			55 860	51 365		4 494	8.75
Variation de stock (marchandises)			7 813	11 014		3 201	29.07
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			668 355	599 029		69 326	11.57
Impôts, taxes et versements assimilés			59 214	55 435		3 779	6.82
Salaires et traitements			308 311	274 811		33 499	12.19
Charges sociales			39 485	71 655		32 170	44.90
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			86 865	39 439		47 426	120.25
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			146 565	85 860		60 705	70.70
Total des Charges d'exploitation (II)			1 356 842	1 166 581		190 261	16.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			28 231	275 556		247 325	89.75
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	28 231		275 556		247 325	89.75
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			79 096		79 096	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			79 096		79 096	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 002				10 002	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			77 344		77 344	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 090				22 090	
Total VIII	32 092		77 344		45 253	58.51
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	32 092		1 752		33 844	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	1 328 612		970 121		358 490	36.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 388 934		1 243 925		145 009	11.66
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	60 322		273 804		213 482	77.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 192 314.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 198 645.88 Euros et dégageant un déficit de 60 322.34- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 a eu des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société 48 Canebière Services.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Conditions particulières d'activité pendant la période

La société a vu sa fréquentation fortement chuter en raison des restrictions de déplacements nationaux et internationaux. Les mois les plus impactés ont été ceux de mars-avril-mai et juin (dans une moindre mesure) et ceux du dernier trimestre de l'année.

Conséquences

1/ La société a suspendu ses échéances mensuelles relatives à son crédit bail mobilier pour une durée de 6 mois.

2/ Activité partielle : la société a eu recours à l'activité partielle à partir du mois de mars 2020.

3/ La société a obtenu une indemnité de la part de son assureur au titre de la perte d'exploitation à hauteur de 63 488 €.

4/ La société a bénéficié du Fonds de Solidarité pour 42 724 €.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Il n'y a pas d'impact "comptables Covid-19" particulier. La société a respecté les préconisations de l'ANC, à savoir que l'activité partielle a été comptabilisée au crédit des comptes 641410, l'indemnité de perte d'exploitation au crédit du compte 791000 et le fonds de solidarité au crédit du compte

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

740.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Impact Crise COVID 19 :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus qui se poursuit en 2021.

En effet, l'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	128 395		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	51 000		2 297
Installations générales agencements aménagements divers	353 005		7 416
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	167 575		1 121
Emballages récupérables et divers	6 726		
TOTAL	578 306		10 834
Autres participations	101 000		
Prêts, autres immobilisations financières			75
TOTAL	101 000		75
TOTAL GENERAL	807 700		10 909

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			128 395	128 395
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			53 297	53 297
Installations générales agencements aménagements divers			360 420	360 420
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0+	168 697	168 697
Emballages récupérables et divers			6 726	6 726
TOTAL		0+	589 140	589 140
Autres participations			101 000	101 000
Prêts, autres immobilisations financières			75	75
TOTAL			101 075	101 075
TOTAL GENERAL		0+	818 610	818 610

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 742	12 905		17 647
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 995	9 799		13 794
Installations générales agencements aménagements divers	15 695	35 786		51 481
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 642	27 028		39 670
Emballages récupérables et divers	613	1 347		1 960
TOTAL	32 945	73 960		106 905
TOTAL GENERAL	37 687	86 865		124 552

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	12 905				
Instal.techniques matériel outillage indus.	9 799				
Instal.générales agenc.aménag.divers	35 786				
Matériel de bureau informatique mobilier	27 028				
Emballages récupérables et divers	1 347				
TOTAL	73 960				
TOTAL GENERAL	86 865				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		22 090			22 090
TOTAL		22 090			22 090
TOTAL GENERAL		22 090			22 090
Dont dotations et reprises exceptionnelles		22 090			

Les provisions pour risques et charges sont établies en conformité avec le règlement CRC 2000-6 sur les passifs. Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et que le montant peut être estimé de façon fiable.

La société a provisionné un litige avec un de ses fournisseurs, ARTISAN FOOD.

La direction estime que les provisions nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques relatifs aux litiges connus.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	75		75
Autres créances clients	28 492	28 492	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 818	8 818	
Taxe sur la valeur ajoutée	81 965	81 965	
Divers état et autres collectivités publiques	21 224	21 224	
Groupe et associés	4 686 265	4 686 265	
Débiteurs divers	180 846	180 846	
Charges constatées d'avance	4 614	4 614	
TOTAL	5 012 299	5 012 224	75

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	99	99		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	400 000		400 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	269 291	269 291		
Personnel et comptes rattachés	49 401	49 401		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 522	27 522		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 067	19 067		
Autres impôts taxes et assimilés	56 652	56 652		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000	1 000		
Groupe et associés	45	45		
Autres dettes	205 362	205 362		
TOTAL	1 028 440	628 440	400 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	6 125 000			6 125 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	189 168
Total	189 168

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 677
Dettes fiscales et sociales	40 450
Total	83 127

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 614
Total	4 614

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Le montant global des rémunérations brutes directes et indirectes perçues en 2020 par les membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe n'est pas communiqué, compte tenu des effectifs ceci reviendrait à communiquer des informations individuelles.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	4
Employés	9
Total	14

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			499 204		499 204
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			32 687		32 687
- exercice			39 224		39 224
Total			71 911		71 911
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			78 449		78 449
- entre 1 et 5 ans			313 795		313 795
- à plus de 5 ans			84 986		84 986
Total			477 230		477 230
Valeur résiduelle					
- à plus de 5 ans			4 992		4 992
Total			4 992		4 992

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- turn over faible :
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : taux Iboxx 31/12/20 : 0.39%

Compte tenu de l'ancienneté très récente des salariés (embauches en 2019), l'indemnité de départ en retraite est nulle à la clôture de l'exercice 2020.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 48 CANEBIERE SERVICES
13008 MARSEILLE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SCI 48 CANEBIERE IMMOBILIER	1 000	1 146 042	100.00	1 000	1 000			246 065	749 096		
- SAS LE CAPUCIN	100 000	237 737	100.00	100 000	100 000			398 397	237 737		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PERTE REGLEMENTS CB/VIRT PROFID	10 002	
- PROVISION LITIGE	22 090	
Total	32 092	

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	5 005 000	6 125 000	6 125 000	6 125 000	6 125 000
Nbre des actions ordinaires existantes	5 005 000	6 125 000	6 125 000	6 125 000	6 125 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes				891 017	1 198 646
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	17 586-	479 956-	145 640-	234 365-	48 633
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	11 911-	479 956-	145 640-	273 804-	60 322-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		0.08-	0.02-	0.04-	0.01
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		0.08-	0.02-	0.04-	0.01-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice				9	
Montant de la masse salariale de l'exercice			5 500	274 811	308 311
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			2 203	71 655	39 485

48 CANEBIERE SERVICES
Société par actions simplifiée
Au capital de 6.125.000 euros
Siège social : 48 avenue de la Canebière – 13001 Marseille
808 697 189 RCS Marseille

(La "Société")

**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 21 JUILLET
2021**

L'an deux-mille-vingt-et-un,
Le vingt-et-un juillet,
A 10 heures,

Les associés de la Société se sont réunis, sans délai conformément aux dispositions de l'article 20.1.1 des statuts, par téléconférence dans le cadre des dispositions prévues par l'article 20.1.4 des statuts.

Il est établie une feuille de présence, circulant par voie dématérialisée, émargée par chaque membre de l'assemblée.

Sont présents ou représentés :

- **123 CLUB PME 2016**, société anonyme au capital de 41 281 471 euros, ayant son siège social 94 rue de la Victoire – 75009 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 817 664 675, représentée par M. Xavier ANTHONIOZ ROSSIAUX, propriétaire de 5.005.000 actions,
- **ARRELIA**, société par actions simplifiée au capital de 5.587.492 euros, ayant son siège social 121 avenue Jacqueline Auriol – 34130 Mauguio, immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 498 790 161, représentée par la société HMBL, son président, elle-même représentée par Monsieur Blanc, propriétaire de 1.120.000 actions,

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 6.125.000 actions sur les 6.125.000 composant le capital social.

Le cabinet ANCETTE ET ASSOCIES, commissaires aux comptes titulaire, est absent et excusé.

L'assemblée désigne Monsieur Matthieu BLANC en tant que président de l'assemblée en sa qualité de représentant de la société ARRELIA Directeur Général de la Société (le « **Président** »).

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Puis le Président déclare que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les statuts de la Société ont été tenus à la disposition des associés, au siège social.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Directeur Général et du commissaire aux comptes ; approbation du rapport de gestion ainsi que des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;

- Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Mandat du commissaire aux comptes titulaire ;
- Mandat du commissaire aux comptes suppléant ;
- Pouvoirs pour formalités.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

(Lecture du rapport du Directeur Général et du commissaire aux comptes ; approbation du rapport de gestion ainsi que des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus Président et au Directeur Général)

L'Assemblée générale,

Après avoir pris connaissance (i) des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, (ii) du rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et sur les comptes dudit exercice et (iii) du rapport du Commissaire aux comptes ;

Approuve dans toutes leurs parties (i) le rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et (ii) les comptes dudit exercice, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, se soldant par une perte de (60.322) euros.

Approuve les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Prend acte également que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges de dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

Donne au Président et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée générale,

Décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (60.322) euros de la manière suivante :

Origine

Résultat déficitaire de l'exercice : (60.322) €

Affectation

Au compte report à nouveau : (60.322) €

A la suite de cette affectation, le montant du compte report à nouveau s'élève à (983.215) €

W

Rappelle qu'il n'a pas été distribué de sommes à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

(Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions)

L'Assemblée générale,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce mentionnant l'absence de conventions nouvelles,

En prend acte purement et simplement.

Constate que des conventions conclues lors des exercices antérieurs, se sont poursuivies lors de l'exercice écoulé.

En prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

(Mandats du commissaire aux comptes titulaire)

L'Assemblée générale,

Après avoir entendu la lecture du rapport du Directeur général,

Constate que le mandat du Commissaire aux comptes titulaire, la société **ANCETTE & ASSOCIES**, société par actions simplifiée au capital de 24.000 euros, dont le siège social est situé 24, rue Edouard Aynard – 69100 Villeurbanne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 971 505 795, arrive à expiration.

Décide de procéder à son renouvellement pour une nouvelle période de 6 exercices, qui expirera lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

(Mandats du commissaire aux comptes suppléant)

L'Assemblée générale,

Après avoir entendu la lecture du rapport du Directeur général,

Constate que le mandat du Commissaire aux comptes suppléant **Monsieur Jérôme PLOQUIN**, demeurant 26, rue Edouard Aynard – 69100 Villeurbanne, arrive à expiration.

Constate que la Société n'est pas tenue de nommer un commissaire aux comptes supplémentaires au regard des dispositions légales et réglementaires.

Décide, en conséquence, de ne pas renouveler ledit mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION
(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée générale,

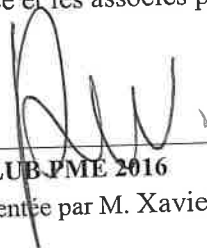
Donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, et plus particulièrement à Maître Henri de CROZALS, SCP DORIA AVOCATS, 23 bis rue Maguelone 34000 Montpellier, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

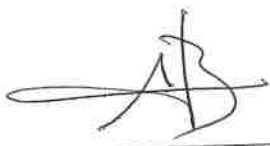
* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11 heures.

De tout ce que dessus il est dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés présents.


123 CLUB PME 2016

Représentée par M. Xavier ANTHONIOZ ROSSIAUX


ARRELIA

Représentée par M. Matthieu BLANC

48 CANEBIERE SERVICES
Société par actions simplifiée
Au capital de 6.125.000 euros
48 avenue de la Canebière – 13001 Marseille
808 697 189 RCS MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Certifié conforme à l'original par le Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' and 'B' intertwined, with a horizontal line crossing through the middle.

CABINET ANCETTE & ASSOCIES

SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

48 CANEBIERE SERVICES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



Fax 04 78 54 92 75
04 72 12 10 00

48 CANEBIERE SERVICES

SAS au capital de 6 125 000 euros
Siège social : 48 Avenue de la Canebière
13001 MARSEILLE
809 697 189 RCS MARSEILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société 48 CANEBIERE SERVICES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 48 CANEBIERE SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Principes comptables

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Estimations comptables

L'établissement des comptes annuels n'a fait appel à aucune estimation comptable significative.

Présentation d'ensemble des comptes

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes et annexes et nous sommes assurés de leurs correctes applications.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

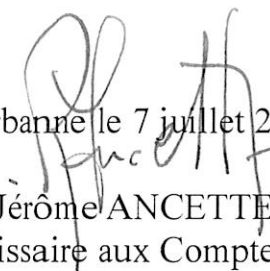
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Villeurbanne le 7 juillet 2021

Pierre Jérôme ANCETTE
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	128 395	17 647	110 748	123 653	12 905	10.44
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	53 297	13 794	39 503	47 005	7 502	15.96
	Autres immobilisations corporelles	535 843	93 111	442 732	498 356	55 624	11.16
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	101 000		101 000	101 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	75		75		75	
Total II		818 610	124 552	694 058	770 013	75 956	9.86
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	18 827		18 827	11 014	7 813	70.93
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	28 492		28 492	14 063	14 429	102.60
	Autres créances	4 979 118		4 979 118	4 757 060	222 058	4.67
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	467 206		467 206	89 579	377 627	421.56
	Charges constatées d'avance (3)	4 614		4 614	8 769	4 155	47.38
	Total III	5 498 257		5 498 257	4 880 485	617 772	12.66
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 316 867	124 552	6 192 315	5 650 498	541 816	9.59

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 125 000)	6 125 000		6 125 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	922 893		649 090		273 804	42.18
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	60 322		273 804		213 482	77.97
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	5 141 784		5 202 107		60 322	1.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	22 090				22 090	
	Provisions pour charges						
	Total III	22 090				22 090	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	400 000				400 000	
	Concours bancaires courants	99				99	
	Emprunts et dettes financières diverses	45				45	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 291		276 679		7 388	2.67
	Dettes fiscales et sociales	152 643		83 314		69 329	83.21
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000		1 000			
	Autres dettes	205 362		87 399		117 964	134.97
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	1 028 440		448 392		580 049	129.36
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 192 315		5 650 498		541 816	9.59

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

628 440

447 110



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 198 646		1 198 646	891 017		307 629	34.53
Chiffre d'affaires NET	1 198 646		1 198 646	891 017		307 629	34.53
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			47 656			47 656	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			66 196			66 196	
Autres produits			16 114	8		16 106	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 328 612	891 025		437 586	49.11
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			55 860	51 365		4 494	8.75
Variation de stock (marchandises)			7 813	11 014		3 201	29.07
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			668 355	599 029		69 326	11.57
Impôts, taxes et versements assimilés			59 214	55 435		3 779	6.82
Salaires et traitements			308 311	274 811		33 499	12.19
Charges sociales			39 485	71 655		32 170	44.90
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			86 865	39 439		47 426	120.25
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			146 565	85 860		60 705	70.70
Total des Charges d'exploitation (II)			1 356 842	1 166 581		190 261	16.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			28 231	275 556		247 325	89.75
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	28 231	-	275 556	-	247 325	89.75
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			79 096		79 096	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			79 096		79 096	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 002				10 002	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			77 344		77 344	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 090				22 090	
Total VIII	32 092		77 344		45 252	58.51
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	32 092		1 752		33 844	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	1 328 612		970 121		358 490	36.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 388 934		1 243 925		145 009	11.66
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	60 322		273 804		213 482	77.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

26 747 28 048

CAPSUD EXPERTISE & AUDIT



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
Informations en matière de crédit bail	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 192 314.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 198 645.88 Euros et dégageant un déficit de 60 322.34- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 a eu des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société 48 Canebière Services.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Conditions particulières d'activité pendant la période

La société a vu sa fréquentation fortement chuter en raison des restrictions de déplacements nationaux et internationaux. Les mois les plus impactés ont été ceux de mars-avril-mai et juin (dans une moindre mesure) et ceux du dernier trimestre de l'année.

Conséquences

1/ La société a suspendu ses échéances mensuelles relatives à son crédit bail mobilier pour une durée de 6 mois.

2/ Activité partielle : la société a eu recours à l'activité partielle à partir du mois de mars 2020.

3/ La société a obtenu une indemnité de la part de son assureur au titre de la perte d'exploitation à hauteur de 63 488 €.

4/ La société a bénéficié du Fonds de Solidarité pour 42 724 €.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Il n'y a pas d'impact "comptables Covid-19" particulier. La société a respecté les préconisations de l'ANC, à savoir que l'activité partielle a été comptabilisée au crédit des comptes 641410, l'indemnité de perte d'exploitation au crédit du compte 791000 et le fonds de solidarité au crédit du compte 740.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Impact Crise COVID 19 :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus qui se poursuit en 2021.

En effet, l'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	128 395		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	51 000		2 297
Installations générales agencements aménagements divers	353 005		7 416
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	167 575		1 121
Emballages récupérables et divers	6 726		
TOTAL	578 306		10 834
Autres participations	101 000		
Prêts, autres immobilisations financières			75
TOTAL	101 000		75
TOTAL GENERAL	807 700		10 909

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			128 395	128 395
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			53 297	53 297
Installations générales agencements aménagements divers			360 420	360 420
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0-	168 697	168 697
Emballages récupérables et divers			6 726	6 726
TOTAL		0-	589 140	589 140
Autres participations			101 000	101 000
Prêts, autres immobilisations financières			75	75
TOTAL			101 075	101 075
TOTAL GENERAL		0-	818 610	818 610

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 742	12 905		17 647
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 995	9 799		13 794
Installations générales agencements aménagements divers	15 695	35 786		51 481
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 642	27 028		39 670
Emballages récupérables et divers	613	1 347		1 960
TOTAL	32 945	73 960		106 905
TOTAL GENERAL	37 687	86 865		124 552



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	12 905				
Instal.techniques matériel outillage indus.	9 799				
Instal.générales agenc.aménag.divers	35 786				
Matériel de bureau informatique mobilier	27 028				
Emballages récupérables et divers	1 347				
TOTAL	73 960				
TOTAL GENERAL	86 865				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		22 090			22 090
TOTAL		22 090			22 090
TOTAL GENERAL		22 090			22 090
Dont dotations et reprises exceptionnelles		22 090			

Les provisions pour risques et charges sont établies en conformité avec le règlement CRC 2000-6 sur les passifs. Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et que le montant peut être estimé de façon fiable.

La société a provisionné un litige avec un de ses fournisseurs, ARTISAN FOOD.

La direction estime que les provisions nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques relatifs aux litiges connus.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	75		75
Autres créances clients	28 492	28 492	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 818	8 818	
Taxe sur la valeur ajoutée	81 965	81 965	
Divers état et autres collectivités publiques	21 224	21 224	
Groupe et associés	4 686 265	4 686 265	
Débiteurs divers	180 846	180 846	
Charges constatées d'avance	4 614	4 614	
TOTAL	5 012 299	5 012 224	75



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	99	99		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	400 000		400 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	269 291	269 291		
Personnel et comptes rattachés	49 401	49 401		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 522	27 522		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 067	19 067		
Autres impôts taxes et assimilés	56 652	56 652		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000	1 000		
Groupe et associés	45	45		
Autres dettes	205 362	205 362		
TOTAL	1 028 440	628 440	400 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	6 125 000			6 125 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	189 168
Total	189 168

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 677
Dettes fiscales et sociales	40 450
Total	83 127

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 614
Total	4 614



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Le montant global des rémunérations brutes directes et indirectes perçues en 2020 par les membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe n'est pas communiqué, compte tenu des effectifs ceci reviendrait à communiquer des informations individuelles.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	4
Employés	9
Total	14

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Le PGE de 400 K€ obtenu par la société bénéficie de la garantie de l'Etat, telle que prévue par l'arrêté du 23 mars 2020 accordant la garantie de l'Etat aux établissements de crédit et sociétés de financement en application de l'article 6 de la loi n°2020-289 du 23 mars 2020 de finances rectificative pour 2020. Le mécanisme de cette garantie et sa mise en jeu sont définies par les dispositions de l'arrêté du 23 mars 2020.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			4 99 204		4 99 204
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			32 687		32 687
- exercice			39 224		39 224
Total			71 911		71 911
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			47 108		47 108
- entre 1 et 5 ans			320 975		320 975
- à plus de 5 ans			127 053		127 053
Total			495 136		495 136
Valeur résiduelle					
- à plus de 5 ans			4 992		4 992
Total			4 992		4 992

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- turn over faible :
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : taux Iboxx 31/12/20 : 0.39%

Compte tenu de l'ancienneté très récente des salariés (embauches en 2019), l'indemnité de départ en retraite est nulle à la clôture de l'exercice 2020.



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 48 CANEBIERE SERVICES
13008 MARSEILLE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SCI 48 CANEBIERE IMMOBILIER	1 000	1 146 042	100,00	1 000	1 000			246 065	749 096		
- SAS LE CAPUCIN	100 000	237 737	100,00	100 000	100 000			398 397	237 737		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PERTE REGLEMENTS CB/VIRT PROFID	10 002	
- PROVISION LITIGE	22 090	
Total	32 092	



Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

SAS 48 CANEBIERE SERVICES
13008 MARSEILLE

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	5 005 000	6 125 000	6 125 000	6 125 000	6 125 000
Nbre des actions ordinaires existantes	5 005 000	6 125 000	6 125 000	6 125 000	6 125 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes				891 017	1 198 646
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	17 586-	479 956-	145 640-	234 365-	48 633
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	11 911-	479 956-	145 640-	273 804-	60 322-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		0.08-	0.02-	0.04-	0.01
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		0.08-	0.02-	0.04-	0.01-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice				9	
Montant de la masse salariale de l'exercice			5 500	274 811	308 311
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			2 203	71 655	39 485

